

Agenda 21 chapitre 14. Promotion d'un développement agricole et rural durable

2008

En l'an 2025, 83 % de la population mondiale qui, selon les prévisions, atteindra 8,5 milliards d'habitants, vivront dans les pays en développement. Or, l'incertitude demeure quant à la capacité des ressources et des techniques disponibles de satisfaire les besoins de cette population croissante en denrées alimentaires et autres produits agricoles. L'agriculture devra relever ces défis...

Sommaire de cet article

- [Introduction](#), p1
- [14A. Examen, planification et programmation intégrée des politiques agricoles, compte tenu du \(...\)](#), p2
- [14B. Participation de la population et mise en valeur des ressources humaines pour une \(...\)](#), p3
- [14C. Amélioration de la production et des systèmes d'exploitation agricoles par la \(...\)](#), p4
- [14D. Utilisation des terres en agriculture : planification, information et \(...\)](#), p5
- [14E. Conservation et régénération des terres](#), p6
- [14F. Utilisation de l'eau pour une production vivrière et un développement rural \(...\)](#), p6
- [14G. Conservation et utilisation rationnelle des ressources phytogénétiques pour l'alimentation \(...\)](#), p7
- [14H. Conservation et utilisation rationnelle des ressources zoogénétiques pour une agriculture \(...\)](#), p8
- [14I. Gestion des ravageurs et lutte phytosanitaire intégrées en agriculture](#), p9
- [14J. Promotion de systèmes durables de phytotrophie pour accroître la production \(...\)](#), p10
- [14K. Diversification de l'énergie rurale pour améliorer la productivité Principes \(...\)](#), p11
- [14L. Evaluation des effets sur les plantes et les animaux du rayonnement ultraviolet dû à \(...\)](#), p11

   1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11   

Introduction

14.1

En l'an 2025, 83 % de la population mondiale qui, selon les prévisions, atteindra 8,5 milliards d'habitants, vivront dans les pays en développement. Or, l'incertitude demeure quant à la capacité des ressources et des techniques disponibles de satisfaire les besoins de cette population croissante en denrées alimentaires et autres produits agricoles. L'agriculture devra relever ces défis, principalement en augmentant la production sur les terres déjà exploitées et en évitant d'empiéter encore sur des terres qui ne sont que marginalement aptes à la culture.

14.2

Pour créer les conditions propres à un développement rural et agricole durable, il faudra procéder à des ajustements majeurs dans la politique agricole, environnementale et macro-économique, aux niveaux national et international, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. L'objectif essentiel d'un développement agricole et rural durable est d'assurer un accroissement soutenu de la production alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire. Pour ce faire, il faudra organiser des activités d'éducation, adopter des mesures d'incitation économiques et promouvoir des technologies nouvelles appropriées de manière à garantir une offre stable de denrées alimentaires d'une valeur nutritive adéquate, auxquelles les groupes vulnérables auront accès et permettant une production

commerciale ; créer des emplois et des revenus pour réduire la pauvreté ; gérer les ressources naturelles et protéger l'environnement.

14.3

La priorité doit être accordée au maintien et à l'amélioration de la capacité des terres agricoles à fort potentiel de subvenir aux besoins d'une population croissante. Toutefois, pour maintenir des ratios terre/hommes viables, il sera également nécessaire de conserver et de restaurer les ressources naturelles des terres à faible potentiel. Les principaux instruments d'un développement agricole et rural durable sont la politique générale et la réforme agraire, la participation, la diversification des revenus, la conservation des terres et la gestion améliorée des intrants. Le succès d'un développement agricole et rural durable dépendra largement de l'appui et de la participation des populations rurales, des pouvoirs publics et du secteur privé ainsi que de la coopération internationale, y compris aux niveaux technique et scientifique.

14.4

Les domaines d'activité énumérés ci-après sont traités dans le présent chapitre :

- a) Examen, planification et programmation intégrée des politiques agricoles, compte tenu du caractère multifonctionnel de l'agriculture et, en particulier, de son importance pour la sécurité alimentaire et un développement durable ;
- b) Participation de la population et mise en valeur des ressources humaines pour une agriculture viable ;
- c) Amélioration de la production et des systèmes d'exploitation agricoles par la diversification de l'emploi agricole et non agricole et le développement de l'infrastructure ;
- d) Utilisation des terres en agriculture : planification, information et éducation ;
- e) Conservation et régénération des terres ;
- f) Utilisation de l'eau pour une production vivrière et un développement rural durables ;
- g) Conservation et utilisation rationnelle des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et pour une agriculture viable ;
- h) Conservation et utilisation rationnelle des ressources zoogénétiques pour une agriculture viable ;
- i) Gestion des ravageurs et lutte phytosanitaire intégrées en agriculture ;
- j) Promotion de systèmes durables de phytotrophie pour accroître la production vivrière ;
- k) Diversification de l'énergie rurale pour améliorer la productivité ;
- l) Evaluation des effets sur les plantes et les animaux du rayonnement ultraviolet dû à l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique.